

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 23 AOÛT 2021, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, Denis Bourgault et François Potvin.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Jocelyn Robert.

---

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

2021-143

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juillet 2021, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes du mois de juillet 2021
8. Autorisation de paiement - Factures supérieures à 25 000 \$
9. Adoption des états financiers 2020 de l'Office municipal d'Habitation Maria-Chapdelaine et acceptation de la quote-part
10. Adoption du budget 2021 révisé de la Régie intermunicipale GEANT
11. Adoption de la planification stratégique
12. Autorisation signature d'entente avec Quilles et loisirs - Entretien du défibrillateur
13. Dérogation mineure au 1213 avenue Picard
14. Embauche animatrice CAO (Amélie Doucet)
15. Avis de motion - Règlement 572-2021, modifiant le règlement de zonage 424-2011
16. Adoption du projet de règlement 572-2021, modifiant le règlement de zonage 424-2011
17. Avis de motion - Règlement 573-2021, modifiant le plan d'urbanisme 423-2011
18. Adoption du projet de règlement 573-2021, modifiant le plan d'urbanisme 423-2011
19. Avis de motion - Règlement 574-2021, modifiant le règlement sur les permis et certificats 427-2011
20. Adoption du projet de règlement 574-2021, modifiant le règlement sur les permis et certificats 427-2011
21. Avis de motion - Règlement 575-2021, modifiant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 430-2011
22. Adoption du projet de règlement 575-2021, modifiant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 430-2011
23. Avis de motion - Règlement 576-2021, modifiant le règlement de lotissement 425-2011
24. Adoption du projet de règlement 576-2021, modifiant le règlement de lotissement 425-2011
25. Avis de motion - Règlement 577-2021, modifiant le règlement de construction 426-2011
26. Adoption du projet de règlement 577-2021, modifiant le règlement de construction 426-2011
27. Avis de motion - Règlement 578-2021, sur les usages conditionnels
28. Adoption du projet de règlement 578-2021, sur les usages conditionnels
29. Correspondance
30. Rapport des élus
31. Questions du public
32. Varia

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

33. Prochaine assemblée publique le 20 septembre 2021  
34. Levée de l'assemblée

---

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

2021-144

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021,  
AVEC DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 juillet 2021, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 juillet 2021, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

---

2021-145

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

CALACS Entre Elles	
Aide financière 2021	100 \$
Maison Colombe Veilleux	
Omnium Joan Pelchat (don)	100 \$
Grands Jardins	
Cession du tracteur des Grands Jardins sans garantie...	
Subvention pour produits d'hygiène durables	
Une demande pour des couches lavables	50 \$
Comité des saisonniers de la CAO	
Fête de fin de saison	1 nuitée (valeur de 103 \$)

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: aucune.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-146

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE  
JUILLET 2021 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de juillet 2021 et que tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de juillet 2021 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de juillet 2021, pour un montant de 808 304.96 \$ le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifié par l'élue mandatée à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DU DIRECTEUR FINANCIER 07-2021

Je soussigné, Robin Tremblay, directeur des finances de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-147

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURES  
SUPÉRIEURES À 25 000 \$ :

CONSIDÉRANT l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal autorise le paiement des factures supérieures à 25 000 \$ suivantes:

Date	Fournisseur	Description	Montant
2021-07-31	MSH	Réfection de la rue St-Cyrille	33 403.12 \$
2021-08-12	Excavation Fernand Boilard	Réfection de la rue St-Cyrille (Décompte #2)	471 385.28 \$

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-148

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DE  
L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MARIA-  
CHAPDELAINE ET ACCEPTATION DE LA  
QUOTE-PART :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

- a) Que la Ville de Normandin approuve les états financiers 2020 de l'Office municipal d'Habitation Maria-Chapdelaine, montrant des revenus de 1 732 64 \$ et des dépenses à 407 097 \$, résultant en un déficit prévu à répartir de 233 823 \$.
- b) Que la Ville de Normandin accepte de concourir au déficit prévu pour un montant de 23 382 \$, soit la proportion de 10 % convenue au protocole d'entente signé avec la Société d'habitation du Québec.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2021-149

ADOPTION DU BUDGET 2021 RÉVISÉ DE LA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE GEANT :

CONSIDÉRANT que le budget 2021 révisé de la Régie intermunicipale GEANT a été déposé par cet organisme et qu'il y a lieu de confirmer l'acceptation dudit budget révisé et de la quote-part à être versée par la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

- a) Que la Ville de Normandin approuve le budget 2021 révisé de la Régie intermunicipale GEANT, montrant des revenus de 1 299 300 \$ et des dépenses de 1 258 700 \$.
- b) Que la Ville de Normandin accepte par le fait même de verser sa quote-part audit budget 2021 révisé, d'une somme de 397 116 \$.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-150

ADOPTION DE LA PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE :

CONSIDÉRANT les consultations publiques faites à l'hiver 2020;

CONSIDÉRANT que la Ville désire se doter d'outils lui permettant de mettre en oeuvre des actions, d'établir des priorités en fonction d'objectifs communs et surtout de participer activement au développement de sa communauté;

CONSIDÉRANT que par l'adoption de sa planification stratégique, la Ville se dote d'une mission, d'une vision et établit ses valeurs afin d'être guidée dans ses décisions futures;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que le conseil municipal de la ville de Normandin adopte la planification stratégique 2021-2025.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-151

AUTORISATION SIGNATURE D'ENTENTE  
AVEC QUILLES ET LOISIRS - ENTRETIEN DU  
DÉFIBRILLATEUR :

CONSIDÉRANT l'achat d'un défibrillateur par la Ville en tant que don pour la salle de Quilles;

CONSIDÉRANT que la Ville procédera à des inspections régulières de l'équipement dans sa ronde de sécurité mensuelle déjà établie;

CONSIDÉRANT que l'organisme Quilles et loisirs devra payer les fournitures, ainsi qu'un coût pour les inspections;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente doit être signé entre la Ville et l'organisme afin d'officialiser les modalités entourant la fourniture et l'entretien du défibrillateur;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que monsieur Mario Fortin et madame Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière, soient autorisés à signer l'entente définissant les modalités relatives à l'entretien du défibrillateur fourni par la Ville à titre de don.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-152

DÉROGATION MINEURE AU 1213 AVENUE  
PICARD :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin a reçu une demande de dérogation mineure, pour la propriété sise au 1213, avenue Picard, en regard de l'aménagement d'une entrée plus large que la limite autorisée;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de cette demande rendrait conforme une entrée de 9.32 mètres de large, alors que la largeur maximale autorisée au règlement est de 7.5 mètres;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été produit le 8 juillet dernier, avisant la population que le conseil municipal statuerait sur ladite demande à la présente séance;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil de la Ville de Normandin d'acquiescer à cette demande, mais en réduisant la largeur de l'entrée à 8 mètres;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'est venue se faire entendre par le conseil relativement à cette demande à la présente séance et qu'autoriser la demande ne porte préjudice à aucune autre personne;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que la dérogation mineure demandée pour la propriété sise au 1213, avenue Picard, soit, et est acceptée par le conseil municipal de Normandin avec modification, permettant une entrée d'une largeur maximale de 8 mètres, alors que le règlement prévoit une largeur maximale de 7.5 mètres.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-153

EMBAUCHE ANIMATRICE CAO (AMÉLIANNE  
DOUCET) :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner l'engagement de l'animatrice du Site touristique Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal entérine l'engagement d'Amélie Doucet au poste d'animatrice du Site touristique Chute à l'Ours, selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2021-154

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 572-2021,  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 424-  
2011 :

Madame la conseillère Marie-Lou Darveau, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 572-2021 modifiant le règlement de zonage 424-2011 afin d'ajuster plusieurs dispositions:

- Modifier et ajouter de nouvelles définitions à la terminologie;
- Étendre la notion d'immunité de conformité réglementaire;
- Supprimer la classe d'usage "P: Pêcheurie" du groupe d'usage Exploitation primaire;
- Ajouter des activités permises à la classe d'usage Agriculture avec élevage;
- Modifier les dispositions sur les serres privées;
- Modifier les dispositions sur l'utilisation des cours et des marges de recul;
- Ajouter une disposition concernant les normes d'implantation sur les bâtiments principaux;
- Modifier les dispositions sur les bâtiments complémentaires sans bâtiment principal;
- Enlever un doublon dans le texte sur les commerces et services associés à l'habitation;
- Ajouter des dispositions pour autoriser les chenils domestiques;
- Ajouter les conteneurs comme bâtiments complémentaires permis;
- Modifier les dispositions concernant le calcul du nombre maximum des bâtiments complémentaires;
- Modifier les dispositions spécifiques à un garage privé et un abri d'auto;
- Enlever le terme "P: Pêcheurie";
- Élargir l'autorisation des chenils domestiques;
- Retirer les notions de distance minimale pour la promenade surélevée;
- Modifier les dispositions concernant la largeur d'une allée simple;
- Modifier les dispositions concernant la largeur d'une allée double;
- Ajouter l'assujettissement au PIIA d'une disposition spécifique;
- Modifier les dispositions sur les enseignes électroniques;
- Préciser le calcul de l'ouverture de 5 mètres dans les rives;
- Abrogation de la classe d'usage "P: Pêcheurie" au cahier des spécifications;
- Ajouter des notes au cahier des spécifications.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2021-155

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 572-  
2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
424-2011 :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 572-2021 modifiant le règlement de zonage 424-2011 afin d'ajuster plusieurs dispositions tel qu'énuméré dans l'avis de motion précédent.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-156

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 573-2021,  
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 423-2011 :

Monsieur le conseiller Denis Bourgault, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 573-2021 modifiant le plan d'urbanisme 423-2011 afin d'ajuster la liste des terrains contaminés.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

2021-157

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 573-2021, MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 423-2011 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 573-2021 modifiant le plan d'urbanisme 423-2011 afin d'ajuster la liste des terrains contaminés.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-158

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 574-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 427-2011 :

Monsieur le conseiller François Potvin, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 574-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats afin d'ajuster plusieurs dispositions:

- Ajouter la notion de menus travaux d'entretien afin de les permettre sans avoir l'obligation de faire une demande de permis;
- Abrogation du chapitre portant sur les certificats d'occupation;
- Ajouter la notion d'une servitude de passage.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2021-159

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 574-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 427-2011 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 574-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats 427-2011 afin d'ajuster plusieurs dispositions tel qu'énuméré dans l'avis de motion précédent.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-160

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 575-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 430-2011 :

Madame la conseillère Annie Vaillancourt, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 575-2021 modifiant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 430-2011 afin d'ajuster plusieurs dispositions:

- Supprimer un terme spécifique dans les travaux et constructions concernées;
- Ajout de projets d'ouvrages ou de constructions dans les travaux et constructions concernées;
- Ajout des documents requis pour une demande visant les nouvelles constructions, agrandissement et nouveau bâtiment complémentaire situés le long du circuit cyclable de la Véloroute des Bleuets;
- Ajout d'objectifs et critères pour une demande visant les nouvelles constructions, agrandissement et nouveau bâtiment complémentaire situés le long du circuit cyclable de la Véloroute des Bleuets.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2021-161

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 575-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 430-2011 :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 575-2021 modifiant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 430-2011 afin d'ajuster plusieurs dispositions tel qu'énuméré dans l'avis de motion précédent.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-162

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 576-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 425-2011 :

Monsieur le conseiller Daniel Boisclair, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 576-2021 modifiant le règlement de lotissement 425-2011 afin d'optimiser l'utilisation des terrains en ajoutant une condition préalable à l'approbation d'un plan-projet de lotissement relatif à une opération cadastrale.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2021-163

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 576-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 425-2011 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 576-2021 modifiant le règlement de lotissement 425-2011 afin d'optimiser l'utilisation des terrains en ajoutant une condition préalable à l'approbation d'un plan-projet de lotissement relatif à une opération cadastrale.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-164

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 577-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 426-2011 :

Madame la conseillère Marie-Lou Darveau, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, le règlement 577-2021 modifiant le règlement de construction 426-2011 afin d'ajuster les dispositions relatives aux constructions sur pilotis.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2021-165

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 577-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 426-2011 :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 577-2021 modifiant le règlement de construction 426-2011 afin d'ajuster les dispositions relatives aux constructions sur pilotis.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

---

2021-166

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 578-2021, SUR  
LES USAGES CONDITIONNELS :

Monsieur le conseiller François Potvin, donne avis de motion à l'effet que sera adopté à une séance subséquente, un nouveau règlement d'urbanisme 578-2021 sur les usages conditionnels afin d'y encadrer certains types de projets:

- Encadrer les résidences de tourisme sur le territoire;
- Encadrer l'élevage à des fins personnelles et commerciales dans les zones agroforestières AF;
- Permettre le remplacement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis par un usage dérogatoire d'incidence moindre.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2021-167

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 578-  
2021, SUR LES USAGES CONDITIONNELS :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 578-2021 sur les usages conditionnels afin d'y encadrer certains types de projets tels qu'énumérés dans l'avis de motion précédent.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2021-168

CORRESPONDANCE :

Aucune.

---

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil municipal informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

---

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

---

2021-169

VARIA :

Aucun.

---

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 20  
SEPTEMBRE 2021 :

---

2021-170

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 32.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière